

Reference R2000

[REDACTED] le 11 octobre 1991

Madame, Monsieur

Je vous prie de trouver ci-dessous votre licence provisoire de **TELEPHONE DE VOITURE R2000** valable jusqu'au **31/12/91**

Elle sera renouvelée, sans que vous ayez à en formuler la demande sous réserve que les redevances dues soient acquittées dans les délais prescrits par les titres de recouvrement qui vous sont adressés chaque bimestre.

Je précise que dans le cas de non renouvellement, les dispositions de l'article L.39 du Code des Postes et Télécommunications pourraient être appliquées.

Cette licence provisoire doit être présentée à toute requisition des fonctionnaires chargés du contrôle.

Veuillez agréer, Monsieur, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur de l'Agence Commerciale  
de FRANCE TELECOM.

Titulaire de la licence :

Republique Francaise. P T et E

[REDACTED] FRANCE TELECOM

**LICENCE PROVISOIRE**

Numéro d'appel :

pour l'utilisation d'un

1) 46.89. [REDACTED]

TELEPHONE DE VOITURE

Marque du mobile :  
RADIOTEL-FRANCE

**RADIOCOM 2000**

Valable jusqu'au : **31/12/91**

Signature du titulaire